

Les droits de l'homme en Russie

Erwann Morice

J'aimerais, pour commencer, vous faire voyager en vous racontant une petite histoire. Une petite histoire qui en dit cependant beaucoup. Vous êtes prêts ? Alors, commençons :

« Vous vous réveillez comme tous les matins, vous prenez votre café et vous ouvrez alors le journal, vous voyez que le gouvernement (que nous n'aimez déjà pas trop) est sur le point de faire voter une loi impopulaire quelconque. Énervé comme des milliers d'autres, vous décidez de descendre dans la rue manifester et crier votre mécontentement. Et vous avez le droit, la Déclaration universelle des droits de l'homme dit que vous avez le droit, la propre Constitution de votre pays dit que vous pouvez utiliser votre droit de liberté d'expression comme vous le voulez, alors pourquoi avoir peur ? Mais alors que vous défilez parmi les autres, et que tout le monde crie et hurle, vous entendez soudain une voix sortir des haut-parleurs accrochés aux coins des rues. Cette voix, vous la reconnaissez, c'est celle du chef de l'État, et voici ce qu'elle dit :

« J'aimerais dire au chef de l'opposition, M. Navalny, vous qui vous levez face à moi, je vous entends, vous avez le droit d'être contre moi, c'est écrit dans la Constitution, mais à force de faire des manifestations, n'êtes-vous pas fatigué ? Ne voulez-vous pas prendre un bon café avant de continuer ? Faites attention, il est brûlant, ne vous étouffez pas, ça serait dommage, pas vrai ? Messieurs les journalistes, quant à vous, vous êtes en colère aussi ? Très bien, écrivez vos articles, n'ayez pas peur des mots, vous êtes couverts par la liberté de la presse. N'oubliez simplement pas que cette même presse est avec moi ! Et quand vous rentrez chez vous le soir, faites attention, un accident est si vite arrivé ! Enfin, j'aimerais dire aux manifestants, vous êtes mécontents ? Très bien, manifestez, vous avez le droit, mais souvenez-vous, c'est la dernière fois. La Sibérie, vous connaissez ? Une cellule de 2 m², vue sur les plaines enneigées, ça vous dit ? Ou alors exilé, frappé par les policiers, voire abattu ? Alors vous voyez, vous êtes libres, vous avez le choix, vous pensez que je suis quoi, un dictateur ?! Allons bon, vous êtes sur la place Rouge pas la place Tian'anmen, nous sommes en démocratie, faut-il que je vous le rappelle ? Aux dernières élections, vous vous êtes bien exprimés, vous aviez le choix entre moi et moi. Vous voyez, il n'y a pas de problème, alors manifestants, taisez-vous et rentrez, à moins que vous restiez, et dans ce cas-là, le problème, c'est vous ».

Mesdames, messieurs les membres du jury, je pense que vous avez reconnu à travers mon histoire le pays qui est pointé du doigt. Et si cette histoire ne semble qu'être qu'une fiction, c'est pourtant la réalité, du quotidien des manifestants qui militent contre M. Poutine. Alors bien sûr, jamais en Russie vous n'entendrez le président faire un tel discours, mais pour le reste : les prisons, les violences, la censure et les disparitions, tout est vrai. Alors, quand je dis ça, vous avez tout de suite un nom en tête, celui d'Alexeï Navalny dont j'ai parlé dans mon histoire, et vous avez raison, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il a été victime d'un empoisonnement, pour avoir décidé de parler. Et pourtant la Constitution russe : Article 20

dit "chacun a droit à la vie". À travers cet acte, la Russie vient de violer sa propre constitution, mais aussi l'Article de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui dit exactement la même chose. Mais ce ne sont pas les seuls textes qui ont été bafoués par le gouvernement russe. Et à chaque fois qu'un manifestant est frappé, est arrêté, enfermé ou abattu, ce sont les articles 19 et 20 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qu'on efface. Laissez-moi vous les rappeler : Article 19 "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression", ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions. Article 20 « Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques ». La Russie ne respecte donc pas les règles internationales, et ce depuis bien longtemps, mais chez eux en Russie, même le texte central, la Constitution russe, définit bien les règles pour pouvoir s'exprimer librement. Mais vous imaginez bien que si le gouvernement ne respecte pas l'Article 20 de la Constitution, il ne sera pas très regardant non plus pour les autres. Mais voici ce qu'elle dit : Article 29 "À chacun est garantie la liberté de pensée et de parole". Article 30 "Chacun a le droit d'association". Article 31 "Les citoyens de la Fédération de Russie ont le droit de se rassembler pacifiquement, sans armes, de tenir des réunions, meetings et manifestations".

Voilà ce que dit en partie ce texte constitutionnel, mais comme tout le reste, ce ne sont que des mots, et la réalité est pourtant bien plus sombre. Et c'est même plutôt ironique de voir qu'un pays s'appelle « fédération », alors que son propre gouvernement n'accepte pas que le peuple se fédère autour de personnes comme M. Navalny. Les droits de l'homme en Russie existent et sont écrits officiellement, le gouvernement ferme juste les yeux dessus. Mais Alexeï Navalny n'est pas le seul à s'être déjà levé face aux autorités depuis l'arrivée au pouvoir de M. Poutine. On peut citer Sergueï Louchenkov, politicien, s'étant lui aussi battu contre le gouvernement de Poutine, ou Stanislav Markelov, avocat et grand défenseur des droits de l'homme justement, abattus respectivement en 2003 et 2009. Mais derrière ces grands noms qui, eux, font réagir l'opinion internationale, il y a aussi les milliers de manifestants dont personne ne parle, qui sont incarcérés, des personnes qui perdent tout, famille, emploi, maison pour avoir simplement exercé leurs droits de s'exprimer et de manifester librement. Et eux, personne ne les entend, il n'y a personne pour parler en leur nom, ils sont simplement arrêtés et forcés au silence. Et les images que nous avons de ces personnes ne sont même pas les vraies images. Avec un État qui contrôle la télé, n'espérez même pas voir la réalité, car comme on dit, ce qui ne se voit pas n'existe pas. Si j'ai fait référence à la place Tian'anmen, c'est pour vous montrer et vous faire réagir. Nous avons tous en tête l'image du jeune homme se tenant devant les tanks, et bien cette image a aujourd'hui 32 ans, et en 32 ans, je vous le demande, qu'est-ce qui a changé ? Rien ! Que ce soit la Russie, la Chine ou tous les pays soi-disant démocratiques que je ne peux pas citer ici, pour tous ces manifestants qui ont vu leurs libertés brisées, rien n'a changé. Il est donc temps de changer les choses, et pour de bon ! L'état de santé de M. Navalny s'est largement amélioré depuis avril 2020, et il est même rentré en Russie. Il a d'ailleurs pu lancer des nouvelles accusations à l'encontre du chef de l'État en dévoilant les images du « Palais de Poutine », une vaste propriété de 7 000 hectares dont le président serait le bénéficiaire, financé et construit sur fond de corruption et grâce à des bons placements effectués par des amis du président. Alors bien sûr, le gouvernement se défend par tous les moyens, accusant et condamnant encore une fois Navalny. Son retour n'a donc pas été de tout repos, et à peine est-il revenu qu'il est déjà reparti en prison et les

manifestations ont repris de plus belle, mais les arrestations aussi. Nous pouvons nous exprimer à leur place, nous pouvons les aider et les soutenir, et si eux ne peuvent pas manifester nous pouvons le faire. Et il faut s'unir, tous autant que nous sommes, car c'est seulement à grande échelle que nous pouvons faire changer les choses, en tant que Français et Européens, ayant une totale liberté d'expression et d'opinion, il est indispensable que tout le monde l'ait aussi. La liberté d'expression est une liberté fondamentale, nous l'avons bien vu avec l'assassinat monstrueux de Samuel Paty le 16 octobre dernier, et elle doit être garantie partout et ne doit jamais être remise en question par qui que ce soit. Nous devons être libres de dire ce que l'on veut et d'exprimer nos propres opinions.